



René Lévesque prononçant un discours lors d'une assemblée pour le OUI à Saint-Agapit, le 6 mai 1980.
Photo Marc Lajoie, Archives nationales du Québec, Fonds Ministère des Communications

LE RÉFÉRENDUM DE 1980

À la fin de l'année 1979, le gouvernement expose son projet de souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada. Après de nombreuses discussions au Conseil des ministres et à l'Assemblée nationale, le libellé définitif de la question qui sera soumise à la population est adopté le 20 mars 1980 :

« Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur l'égalité des peuples ;

cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté - et, en même temps, de maintenir avec le Canada une union économique comportant l'utilisation de la même monnaie ;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum ;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? »

Le 20 mai, près de 60% des Québécois refusent d'accorder ce mandat au gouvernement Lévesque. Malgré son désaveu de la politique constitutionnelle du Parti québécois, la population le reporte au pouvoir à l'élection d'avril 1981.

René Lévesque préside aux destinées du Québec lorsque le gouvernement fédéral de Pierre Elliot Trudeau s'apprête à modifier la Constitution du Canada comme il l'avait annoncé durant la campagne référendaire. Après la confirmation de la légalité du processus par la Cour suprême du Canada, de nombreuses tractations ont lieu. À l'insu de René Lévesque et de son équipe, une entente intervient dans la nuit du 5 novembre 1981 entre le gouvernement fédéral et toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec. Pour René Lévesque, « Le 20 mai 80 avait été jour de deuil, infiniment triste. Ce 5 novembre 81, c'était jour de rage et de honte. » Proclamée en 1982, la nouvelle Constitution canadienne ne porte toujours pas la signature du Québec.

Denis Lazure, Louis Laberge (FTQ), René Lévesque et Corinne Côté-Lévesque à la Marche du Québec du 17 avril 1982, dénonçant le rapatriement de la constitution canadienne le jour de sa proclamation à Ottawa par la reine Élisabeth II.
Photo Centre de documentation du Parti québécois

Amorcé par une crise constitutionnelle, le deuxième mandat du Parti québécois se déroule sur fond de crises successives. Une crise économique d'abord, qui porte les taux de chômage et d'intérêts à des niveaux rarement atteints. Une crise des finances publiques ensuite, alors que le budget de l'État accuse un manque à gagner de 700 millions de dollars. Afin de regarnir ses coffres, le gouvernement impose des ponctions salariales pouvant atteindre 20% aux personnels des secteurs public et parapublic. La grève qui s'ensuit se termine par une loi spéciale. À la suite de ces mesures, l'effectif du Parti québécois chute dramatiquement : 140 000 de ses membres quittent les rangs.

DE CRISE EN CRISE

À l'approche des élections de 1985, le parti doit de nouveau définir sa position constitutionnelle. La volonté des conservateurs de Brian Mulroney, nouvellement élus à Ottawa, de ramener le Québec au sein du giron constitutionnel décide René Lévesque à opter pour le « beau risque » d'un renouvellement de la fédération. Plusieurs membres du gouvernement qui refusent de renoncer à la souveraineté, même temporairement, choisissent de partir.

Son parti fortement ébranlé et impopulaire, René Lévesque, contesté, annonce sa démission et son retrait de la vie politique en 1985. Après avoir publié ses mémoires, il fait un retour au journalisme quelques mois avant sa mort, qui survient le 1^{er} novembre 1987. Il a alors 65 ans.



Photo Pierre Joosten

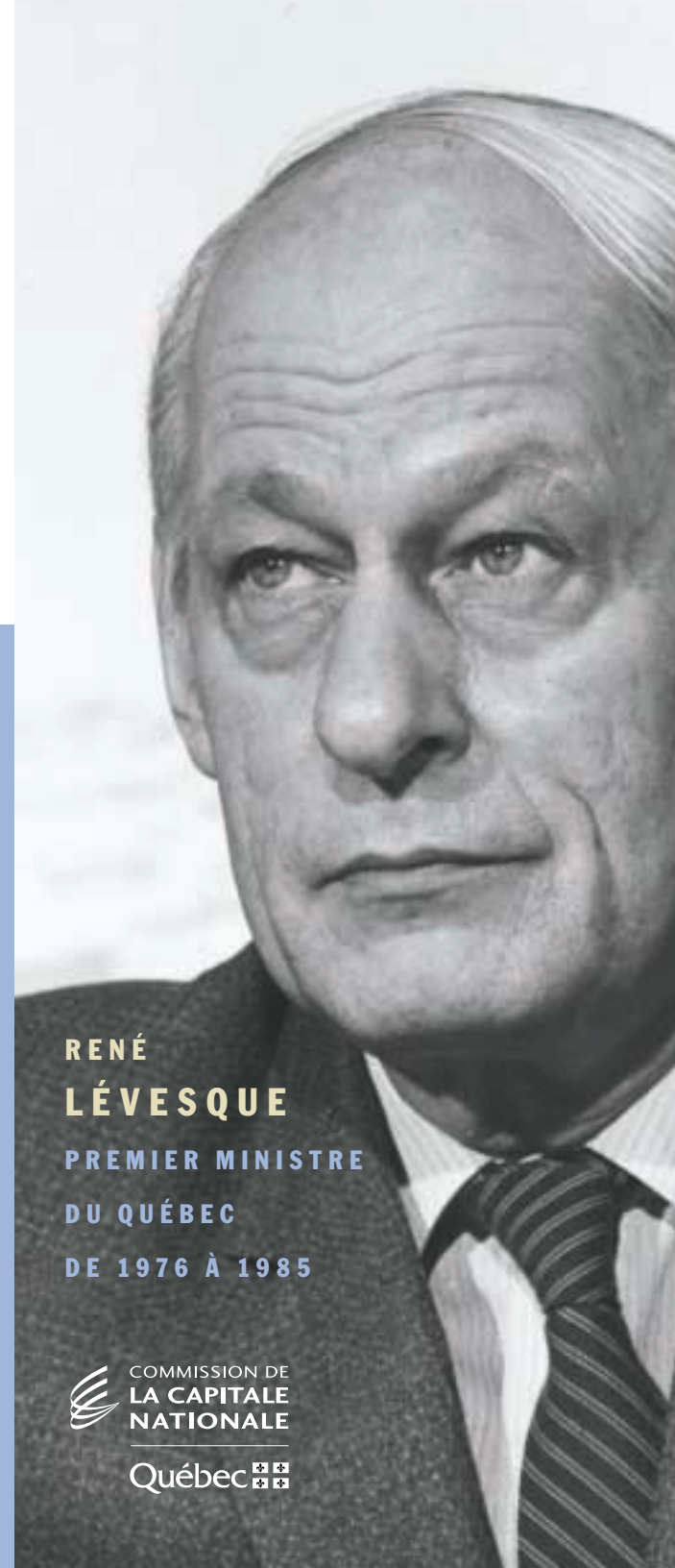
Fabien Pagé

Sculpteur autodidacte depuis 1976, Fabien Pagé est ébéniste de formation. Diplômé de l'École du meuble de Victoriaville, il a réalisé de nombreux travaux de sculpture ornementale, notamment lors de la visite du pape Jean-Paul II à Québec. Il a aussi longtemps enseigné les rudiments de son art à la Polyvalente de Donnacona.

Depuis 1996, sa production statuaire est considérable. En plus des monuments honorant René Lévesque à Québec et à New Carlisle, Fabien Pagé a réalisé de nombreuses œuvres religieuses telles la restauration des deux anges à la trompette de la chapelle Notre-Dame de Bonsecours et celle de l'archange Saint-Michel terrassant le dragon de l'église de Lachine. On lui doit aussi les représentations de saint Augustin et de saint Pierre qui ornent la façade de l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg. Par ailleurs, l'artiste a à son actif les bustes d'Alphonse Desjardins et de M^{re} Joseph David Déziel installés au Collège de Lévis, de même que le monument Charles-de-Gaulle, un bronze de 2,40 mètres situé au cours du Général-De Montcalm à Québec.

La Commission de la capitale nationale du Québec est heureuse que René Lévesque soit immortalisé aussi dans son village natal, New Carlisle en Gaspésie.

En couverture :
Le premier ministre René Lévesque.
Photo Centre de documentation
du Parti québécois



RENÉ
LÉVESQUE
PREMIER MINISTRE
DU QUÉBEC
DE 1976 À 1985





René Lévesque recueillant les commentaires d'un commandant du Royal 22^e Régiment durant la guerre de Corée.
Photo Société-Radio-Canada-Montréal



René Lévesque en visite aux Moulages sous pression Lyster dans Lotbinière en 1975.
Photo Centre de documentation du Parti québécois



René Lévesque entouré d'une partie de son équipe ministérielle en 1979, dont Jean-François Bertrand, Jacques-Yvan Morin et Bernard Landry.
Photo Centre de documentation du Parti québécois

JOURNALISTE

René Lévesque est né le 24 août 1922 à New Carlisle, village gaspésien sur la Baie des Chaleurs. Passionné d'écriture et de radio, il entreprend une carrière de journaliste, et, dès 1944, il travaille pour l'*Office of War Information* de l'armée américaine. Puis il devient successivement journaliste à Radio-Canada international, correspondant de guerre en Corée et reporter à la télévision de Radio-Canada. En 1956, son travail de vulgarisation de l'actualité internationale à l'émission hebdomadaire *Point de mire* fait de lui une vedette de la télévision.

En décembre 1958, les réalisateurs de la télévision française de Radio-Canada déclenchent une grève à laquelle René Lévesque participe activement. L'attitude des dirigeants de cet organisme fédéral et celle du gouvernement canadien durant le conflit favorisent l'émergence chez lui d'un sentiment nationaliste. René Lévesque adhère au Parti libéral du Québec, dont le programme progressiste est empreint de justice, et se présente aux élections de 1960. Il est élu dans la circonscription de Montréal-Laurier et Jean Lesage le fait entrer dans le premier cabinet de la Révolution tranquille.

MINISTRE LIBÉRAL ET LEADER SOUVERAINISTE

René Lévesque se voit confier deux ministères : les Ressources hydrauliques - bientôt rebaptisé Richesses naturelles - et les Travaux publics où il a pour mandat de rendre transparent le processus d'attribution des contrats. Dorénavant, le gouvernement du Québec recourra aux appels d'offres publics afin d'adjuger aux entreprises les contrats de plus de 25 000 \$.

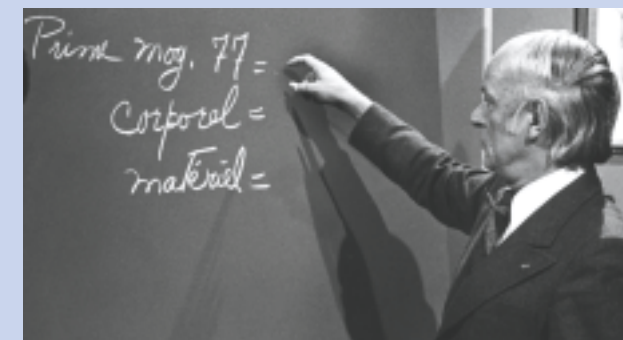
À titre de ministre des Richesses naturelles, René Lévesque propose la nationalisation des compagnies privées d'électricité. Après l'élection de 1962 portant principalement sur ce sujet, le Québec entreprend de se réapproprier ses ressources hydrauliques. L'étatisation, sous l'égide d'Hydro-Québec, permet de niveler les écarts de qualité et de tarification entre les régions urbanisées et les rurales. Et, parce qu'elle emploie majoritairement des professionnels francophones et qu'elle est un acheteur important pour les entreprises québécoises, Hydro-Québec devient une entreprise phare.

La défaite électorale de 1966 amène des remises en question chez les libéraux. Au congrès d'octobre 1967, René Lévesque, qui affirme de plus en plus son nationalisme, propose la souveraineté-association comme orientation constitutionnelle pour son parti. Son option mal accueillie, il démissionne du Parti libéral du Québec, suivi par plusieurs sympathisants.

Un an plus tard, les forces indépendantistes québécoises s'unissent au sein d'une nouvelle formation politique, le Parti québécois. René Lévesque en sera le chef dès sa création. Récoltant 23 %, puis 30 % des suffrages aux élections de 1970 et 1973, le parti souverainiste ne réussit toutefois pas à faire élire plus de sept députés, au nombre desquels ne figure pas René Lévesque. Le mécontentement à l'égard du gouvernement Bourassa et la stratégie étapistes que propose le Parti québécois – la tenue d'un référendum est une condition préalable à la réalisation de la souveraineté-association – permettent aux souverainistes de remporter les élections le 15 novembre 1976.

PREMIER MINISTRE

Sitôt au gouvernement, René Lévesque et son équipe entreprennent de réaliser leur programme. Une réforme de la législation linguistique est alors engagée. Adoptée le 26 août 1977 sous l'appellation de Charte de la langue française, la loi 101 fait du français la langue officielle du Québec dans tous les secteurs d'activité et réserve l'enseignement en anglais aux enfants de parents ayant étudié dans cette langue. Certaines parties de cette législation seront plus tard jugées inconstitutionnelles.



René Lévesque lors d'un enregistrement télé où il explique à la population, à la façon *Point de mire*, les avantages de la loi sur l'assurance-automobile.
Photo Centre de documentation du Parti québécois

En 1977, la loi régissant le financement des partis politiques est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Les contributions des entreprises, des syndicats et des associations à des formations politiques deviennent alors illégales. Désormais, seuls les individus pourront apporter un soutien financier aux partis politiques et le montant ne pourra dépasser 3 000 \$ par an. De plus, l'identité de toute personne versant plus de 100 \$ sera rendue publique. Cette loi, confesse René Lévesque dans ses mémoires, est celle dont il restera le plus fier.

Plusieurs autres législations marquent le premier mandat du Parti québécois. La loi modifiant le Code du travail transforme les relations employeurs-employés en interdisant le recours aux briseurs de grève et en rendant obligatoire le prélèvement des cotisations syndicales par les entreprises. Le bilan législatif du gouvernement comprend également les lois sur l'assurance-automobile, sur le zonage agricole, sur l'immigration et sur les services de garde à l'enfance. C'est fort de ces réalisations que René Lévesque demande à la population le mandat de négocier la souveraineté-association avec le gouvernement fédéral.